

DEMANDE D’A.P.A. (Allocation Personnalisée d’Autonomie) :

**LISTE DES IMPRIMÉS ET PIÈCES À PRODUIRE
dans le cadre d’une demande de révision**

Éléments permettant de déclarer le dossier complet

- Imprimé “Demande d’Allocation Personnalisée d’Autonomie” dûment complété et signé.
- Photocopie recto/verso du dernier avis d’imposition ou de non-imposition sur le revenu, si non transmis dans l’année.
- Photocopie de la (les) taxe(s) foncière(s) sur les propriétés bâties et non bâties ou photocopie du relevé de la matrice cadastrale.
- Relevé d’identité bancaire, si changement de coordonnées bancaires.
- Photocopie du jugement ordonnant une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...) ou du mandat de protection future validé par le greffier du tribunal de grande instance, si nouveau jugement.

Éléments complémentaires (sans incidence sur la notion de dossier complet)

- Imprimé “Certificat médical” (Cerfa) dûment complété par le médecin traitant à joindre sous pli cacheté. Cette pièce est indispensable à l’évaluation de la personne.
- Bulletin de présence délivré par l’établissement précisant la section “Maison de retraite” ou “Unité de soins de long séjour” (pour les personnes hébergées en établissement), si concerné.